


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 25 AVRIL 2024**

Envoyé en préfecture le 29/04/2024  
Reçu en préfecture le 29/04/2024  
Publié le  
ID : 061-200068856-20240425-2024\_04\_084-DE



Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 22  
Nombre de votants : 29

Convocation du 17.04.2024  
Affichage du 17.04.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq avril, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes des Menus suite à la convocation du 17.04.2024, affichée le dix-sept avril 2024.

Étaient présents : Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMARET Stéphanie, M SOUTIF Patrick en remplacement de M COUDRAY Pascal, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, Mme LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, M VIANDIER Marcel.

Étaient absents-excusés : M BAILLIF Christian (donne pouvoir à M VIANDIER Marcel), Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie (donne pouvoir à M DUGUET Christian), M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M LE SECQ Emmanuel), M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M HOULLE Pascal (donne pouvoir à M JUSZEZAK Jean-Claude), Mme RADIGUET Angéline (donne pouvoir à Mme ENCELIN Elyane), Mme REVET Evelyne (donne pouvoir à M Du LAC Jean-Vincent), Mme SAUVANEIX Alexandra.

Étaient absents-non excusés : M DESCHAMPS Michel.

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur M GUILLET Denis est nommé secrétaire de séance.

## **DELIBERATION N° 2024.04.084**

### **ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024**

Comme chaque année, la Communauté de Communes propose d'accompagner les associations, les établissements scolaires pour la réalisation de leurs projets ou le soutien de leurs actions d'animations.

Les associations indiquées ci-dessous ont sollicité une aide de la CDC,

Le Président rappelle que les crédits nécessaires à ces attributions ont été inscrits au Budget Principal 2024 pour un montant de 30 000 €.

ASSOCIATIONS	Nature de la demande	Attribution 2023	Montant demandé	Montant attribué
Les Amis de L'Ecole de Randonnai	Projet Equitation 2024	940 €	1 000 €	1 000 €
APE Ecole de Tourouvre	Projet danse 2024		1 000 €	1 000 €
Coopérative scolaire – Ecole Primaire Longny	Projet Equitation 2024		750 €	750 €
La Corne d'Or	Accès à l'art et à la culture	6 500 €	6 500 €	6 500 €
Agence Départementale d'Information sur le Logement – A.D.I.L.	Accompagnement des demandeurs sociaux	303.07 €	303.07 €	303.07 €
Perche Canada	Documentation et attractivité touristique du Territoire	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Les Festivités du Haut Perche		10 000 €	Pas de demande	
Harmonie de Randonnai	Festival des Fanfares		12 000 €	12 000 €
Amicale du Personnel communal et intercommunal des Hauts du Perche	Rencontre, liens et solidarité entre agents	2 000 €	2 000 €	2 000 €
MJC Longny au Perche	Proposer et organiser des Activités à la population	500 €	Pas de demande	
ARRAPA – St Ouen sur Iton	Création Réalisation Maintenance du relais radioamateur du Pays de L'Aigle	100 €	Pas de demande	
Mil Perche	Développement des produits locaux et bio restauration scolaire	500 €	Pas de demande	
Confrérie des Fins Gourmets de Longny au Perche	Mise en valeur de produits		1 500 €	0 €
Solidarité Paysans Basse-Normandie	Accompagnement des agriculteurs en difficulté dans leurs démarches		600 €	0 €

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **D'attribuer les subventions aux associations telles que présentées ci-dessus.**

*Pour extrait certifié conforme*

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*

**Le Président,  
Emmanuel LE SECQ**

